

Le Courrier du Loiret, 9 février 2017

Pithiverais

### Des assistants parlementaires pas fictifs

Les assistants parlementaires du Pithiverais ne sont pas fictifs. Le député Marianne Dubois, comme le sénateur Jean-Pierre Sueur, emploient ces assistants parlementaires.

La semaine, et bien évidemment l'activité de Fernand Filon a trouqué les projecteurs sur une profession, racontée et précisée, celle des assistants parlementaires œuvrant dans les coulisses de l'Assemblée nationale (un peu plus de 2.000) et du Sénat (un millier).

**Les deux parlementaires d'accès sur le monde de travail**

Pour le coup, Marianne Dubois députée (LD) de la 5<sup>e</sup> circonscription, et le sénateur (PS) Jean-Pierre Sueur, son sui la même longueur d'ondes, qui ils soient sur le terrain, au dans les trévois du Palais Bourbon ou au Palais du Luxembourg, les assistants parlementaires sont toujours sur la brèche et abattent un boulot sérieux, pas du tout des emplois fictifs », s'aussé Jean-Pierre Sueur, qui, comme la députée, lui le vice-vice, entre le Loiret



Hervé Bonnin est l'œil et l'oreille de la députée de la 5<sup>e</sup> circonscription, Marianne Dubois.

et la capitale. Courrier, accueil, agenda, communication, rédaction des questions écrites et orales, des amendements, relation avec les administrés, les associations, les élus, gestion de la réserve parlementaire... leur implication dans la vie quotidienne de leurs patrons est une évidence. « Il y a une grande complicité et il faut avoir une grande confiance dans ses collaborateurs. Ce métier est une machine à brayer les couples et les familles », souligne Marianne Dubois, qui

est à plein temps. Jean-Pierre Sueur, élu au Palais du Luxembourg depuis 2001, emploie trois attachés parlementaires, Célia Gaukall, Michèle Buntet et Pascal Maréchal qui font chacun « le lien entre le local et le national ». Grâce à eux, le vice-président de la Commission des lois peut ainsi se démultiplier sur le terrain. « Cette année, j'ai reçu 180 invitations à des vœux ! » - et répondre à son courrier qui « explose en raison des mails ».

Ni l'un ni l'autre n'ont recruté une personne de leur famille. Marianne Dubois, qui a employé son époux en L.D. en décembre pour l'aider à écrire ses cartes de vœux, ne l'exclut pas. « Je ne me l'attendrai pas. Alain bosse dans l'ombre et il n'est pas logique que son conjoint soit employé », reconnaît la députée. A contrario, Jean-Pierre Sueur ne veut pas entendre parler : « Je n'ai jamais embauché quelqu'un de ma famille. Je me le suis toujours interdit par principe ; cela entraîne une confusion des genres et un soupçon de connivence ».

PHILIPPE DE LA GRANGE